

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 60031 Numéro SIREN : 390 507 473 Nom ou dénomination : APC INGENIERIE
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2021 sous le numéro de dépôt 13657

APC INGENIERIE
Société par actions simplifiée au capital de 48 492 euros
Siège social : 3 rue Albert de Dion - P.A.de la Biliais Deniaud
44360 VIGNEUX DE BRETAGNE
RCS NANTES 390 507 473

* * *

COMPTES CLOS AU 31.12.2020
Approuvés par l'AGO des associés du 24 juin 2021

* * *

Bilan - Compte de Résultat - Annexe

Décision d'affectation du résultat

Rapport du Commissaire aux Comptes

* * *

Copie certifiée conforme,
Le Président



Documents de synthèse

BILAN ACTIF

			Exercice N, clos le :		31/12/2020	31/12/2019
			Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	26 053	24 928	1 125	1 665
		Fonds commercial (1)	5 336		5 336	5 336
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	672 567	455 852	216 715	229 395
		Autres immobilisations corporelles	443 747	277 907	165 840	195 689
		Immobilisations en-cours				
	Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations (méthode de mise en équival.)				
		Autres participations	320		320	320
		Créances rattachées à des participations				
		T.I.A.P				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	33 607		33 607	47 607
Total (II)			1 181 630	758 687	422 943	480 012
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	14 160		14 160	17 060
		En-cours de production de biens				
		En-cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés				
		Clients et comptes rattachés (3)	1 397 533	32 341	1 365 192	1 289 826
		Autres créances (3)	205 489		205 489	122 579
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé				
		V.M.P (dont actions propres :)				
COMPTES DE RÉGULARISATION		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	877 603		877 603	251 391
		Charges constatées d'avance (3)	35 210		35 210	2 892
		Total (III)	2 529 995	32 341	2 497 655	1 683 748
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
		Primes de remboursement d'obligations (V)				
		Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I à VI)			3 711 625	791 028	2 920 597	2 163 760
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an		
Clause de réserve de propriété		Immobilisations :		Créances :		

BILAN PASSIF

		31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé :	48 492)	48 492
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	12 480	12 480
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :	)	
	Réserve légale (3)	4 850	4 850
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)	)	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	490 859	462 662
	Report à nouveau		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	156 117	178 197
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total (I)		712 798	706 681
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total (II)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	51 500	51 500
	Provisions pour charges		
	Total (III)	51 500	51 500
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	904 376	269 248
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)	1 750	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	11 981	11 981
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	396 437	439 151
	Dettes fiscales et sociales	676 656	657 740
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 268
	Autres dettes	165 099	25 191
	Instruments de trésorerie		
Comptes régul.	Produits constatés d'avance (4)		
Total (IV)		2 156 300	1 405 579
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL (I à V)		2 920 597	2 163 760
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
	(2) Dont Ecart de réévaluation libre		
	(2) Dont Réserve de réévaluation (1976)		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 589 371	1 272 936
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP			

COMPTE DE RESULTAT

				31/12/2020	31/12/2019
Nombre de mois de la période				12	12
PRODUITS D'EXPLOITATION		1 - France	2 - Exportation	Total	Total
	Ventes de marchandises				
	Production vendue	biens			
		services			
		3 886 634		3 886 634	3 624 112
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (14)	3 886 634		3 886 634	3 624 112
	Production stockée				
CHARGES D'EXPLOITATION	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				544
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			98 728	15 571
	Autres produits (1) (11)			2 675	3 118
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			3 988 037	3 643 346
	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
	Variation de stock (marchandises)				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)			138 932	166 225
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			2 900	-6 549
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			1 782 301	1 655 507
	Impôts, taxes et versements assimilés			60 098	42 718
	Salaires et traitements			1 313 518	1 102 957
	Charges sociales (10)			443 785	397 026
	Dotations aux amortissements sur immobilisations			120 675	107 502
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations				
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant			13 750	6 673
	Dotations aux provisions				
	Autres charges (12)			753	2 316
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			3 876 711	3 474 375
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				111 326	168 971
OPERATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			4	4
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)				4	4
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (6)			1 412	1 465
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)				1 412	1 465
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				-1 408	-1 461
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)				109 918	167 510

COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	840	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	26	3 710
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)	866	3 710
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	4 496	855
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	240	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		25 000
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	4 736	25 855
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-3 870	-22 145
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
	Impôts sur les bénéfices (X)	-50 068	-32 832
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		3 988 907	3 647 060
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		3 832 791	3 468 863
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges) (15)		156 117	178 197

Renvois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				
	(2)	Dont	- Produits de locations immobilières	8 930	1 440	
			- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier	7 578	7 600	
			- Crédit-bail immobilier			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées				
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)				
	(9)	Dont transferts de charges			98 728	14 471
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				
	(13)	Dont primes et cotisations complém. obligatoires personnelles : facultatives				
	(14)	Chiffre d'affaires en Euros et centimes			3 886 633,90	3 624 111,97
(15)	Résultat en Euros et centimes			156 116,66	178 196,77	

Annexe

Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, selon le Plan Comptable Général en vigueur, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement notable de méthode d'évaluation et de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

- IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes et règlements obtenus.

- AMORTISSEMENT DE L'ACTIF IMMOBILISE

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.

Les durées d'amortissement sont les suivantes:

- Logiciels: 1 an
- Matériels & outillages: 3 à 5 ans
- Agencements: 5 à 20 ans
- Matériel de transport: 1 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique: 3 à 10 ans

-PROVISIONS POUR DEPRECIATION D'ACTIF

Elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

-CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

-OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours en fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité, si il n'a pas été mis en place des opérations de couverture de change.

- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

- INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

L'entreprise constate en engagement hors bilan l'intégralité des engagements déterminée de manière actuarielle, pendant toute la durée d'acquisition conditionnelle des droits conférés aux bénéficiaires, tout en probabilisant les risques que le salarié quitte l'entreprise avant son départ en retraite.

Effets de l'évènement COVID-19 sur le compte de résultat

Cet exercice a été marqué par la crise sanitaire. Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus ont eu, pour le tissu économique, des conséquences notamment financières d'une ampleur inédite.

L'activité de l'entreprise a connu un ralentissement provoqué par la pandémie, notamment lors du 1^{er} confinement mis en place à compter du 17 mars.

- Ce ralentissement a ensuite été compensé en termes d'activité sur les mois qui ont suivi le confinement ;
- L'entreprise a par ailleurs bénéficié de mesures de soutien en termes de trésorerie : décalage dans le paiement des charges sociales, obtention d'un PGE.

C'est dans ce contexte que l'on peut considérer que l'incidence de la crise sanitaire sur l'exercice est modérée. Conformément aux recommandations et observations de l'ANC les impacts estimables et estimés sont présentés selon l'approche ciblée. La pandémie n'est pas terminée et les impacts cités ne présentent des évolutions à venir et, le cas échéant, de nouvelles décisions gouvernementales.

Immobilisations

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	5 336			5 336
- Site et outils internet	2 150			2 150
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	23 903			23 903
Total	31 389			31 389
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
. sur sol propre				
. sur sol d'autrui				
. installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	607 678	64 889		672 567
- Autres immobilisations corporelles				
. instal, agencements, aménagements divers	268 921	1 240		270 161
. matériel de transport	56 147	679		56 826
. matériel de bureau	105 962	10 797		116 759
. emballages récupérables, divers				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
Total	1 038 708	77 606		1 116 314
<u>Immobilisations financières</u>				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	320			320
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	47 607		14 000	33 607
Total	47 927		14 000	33 927
Total général	1 118 024	77 606	14 000	1 181 630

Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Site et outils internet	2 150			2 150
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 238			22 778
Total	24 388			24 928
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
. Sur sol propre				
. Sur sol d'autrui				
. Installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	378 282	77 570		455 852
- Autres immobilisations corporelles				
. Instal, agencements, aménagements divers	111 722	22 134		133 856
. Matériel de transport	37 167	9 930		47 097
. Matériel de bureau	86 453	10 501		96 954
. Emballages récupérables, divers				
Total	613 624	120 135		733 759
Total général	638 012	120 135		758 687

Créances

Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	33 607	7 009	26 598
Clients douteux ou litigieux	3 998	3 998	
Autres créances clients	1 393 535	1 393 535	
Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie (antérieurement constituée))			
Personnel et comptes rattachés	12 878	12 878	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	375	375	
Impôts sur les bénéfices	90 364	90 364	
Taxe sur la valeur ajoutée	45 073	45 073	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	612	612	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	56 187	56 187	
Charges constatées d'avance	35 210	35 210	
Totaux	1 671 839	1 645 241	26 598
(1) Montants des - Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)	612		

Notes sur le passifDettes

Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine à plus d'1 an à l'origine			
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)	904 376	337 447	535 913	31 016
Fournisseurs et comptes rattachés	1 750	1 750		
Personnel et comptes rattachés	396 437	396 437		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	210 367	210 367		
Impôts sur les bénéfices	206 062	206 062		
Taxe sur la valeur ajoutée	227 340	227 340		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	32 886	32 886		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	165 099	165 099		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total	2 144 317	1 577 388	535 913	31 016
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Provisions et dépréciations

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'ex.	Diminutions : Reprises de l'ex.	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles 30%					
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)					
Autres provisions réglementées					
Total (I)					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour litiges		51 500			51 500
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total (II)		51 500			51 500
DEPRECIATIONS					
sur Immobilisations	- incorporelles				
	- corporelles				
	- titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobilisations financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients		18 591	13 750		32 341
Autres dépréciations					
Total (III)		18 591	13 750		32 341
Total (I + II + III)		70 091	13 750		83 841
dont dotations et reprises	- d'exploitation		13 750		
	- financières				
	- exceptionnelles				
Titres mis en équivalence:montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I					

Autres informations

Indemnités de départ en retraite

Les engagements sont estimés à 277 000 € à la clôture de l'exercice sur la base d'un départ du salarié à son initiative.

Les principaux paramètres sont:

- taux d'actualisation: 0.34 %
- taux d'évolution des salaires: 2.00 %
- taux de turn-over faible

Le fonds placés au profit des passifs sociaux s'élèvent à la clôture à 59 000 €, soit une dette nette des fonds placés de 218 000 €.

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait, indirectement, à donner une rémunération individuelle.

Détail des postes

APC INGENIERIE
Société par actions simplifiée au capital de 48 492 euros
Siège social : 3 rue Albert de Dion - P.A.de la Biliais Deniaud - 44360 VIGNEUX DE
BRETAGNE
RCS NANTES 390 507 473

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 JUIN 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 156 117 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice156 117 euros

A titre de dividendes100 000 euros
Soit 37,12 euros par action

Le solde 56 117 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 546 976 euros.

Conformément à la législation en vigueur, le montant des dividendes est ventilé ainsi qu'il suit :

Montant distribué	Eligible à l'abattement de 40%	Non éligible à l'abattement de 40%
100 000 €	100 000 € soit 37,12 € (arrondi) par action	Néant

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune); la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.



Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Montant distribué	Eligible à l'abattement de 40%	Non éligible à l'abattement de 40%
31 décembre 2017	Néant	Néant	Néant
31 décembre 2018	380 000 €	380 000 €	Néant
31 décembre 2019	150 000 €	150 000 €	Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 juin 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Présidente

T2S CONSEIL
PA de la Billaies Deniaud
3, Rue Albert de Dion
44360 VIGNEUX DE BRETAGNE
SIRET : 799 706 999 00023



THIERRY LOUBIERE

Expert-Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la
Compagnie Régionale de
VERSAILLES

APC INGENIERIE

Société par Actions Simplifiée au capital de 48 492 euros

P.A. de la Billais Deniaud

3 rue Albert de Dion

44 360 VIGNEUX DE BRETAGNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice

Clos le 31 Décembre 2020

APC INGENIERIE

Société par Actions Simplifiée au capital de 48 492 euros

P.A. de la Billais Deniaud

3 rue Albert de Dion

44 360 VIGNEUX DE BRETAGNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice

Clos le 31 Décembre 2020

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société APC Ingénierie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies

significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Clamart, le 14 juin 2021

Thierry LOUBIERE


Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

				Exercice N, clos le :		31/12/2020	31/12/2019
				Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement					
		Frais de développement					
		Concessions, brevets et droits similaires	26 053	24 928	1 125	1 665	
		Fonds commercial (1)	5 336		5 336	5 336	
		Autres immobilisations incorporelles					
		Immobilisations incorporelles en cours					
		Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains					
		Constructions					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	672 567	455 852	216 715	229 395	
		Autres immobilisations corporelles	443 747	277 907	165 840	195 689	
		Immobilisations en-cours					
		Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations (méthode de mise en équival.)					
		Autres participations	320		320	320	
		Créances rattachées à des participations					
		T.I.A.P					
		Autres titres immobilisés					
		Prêts					
		Autres immobilisations financières	33 607		33 607	47 607	
Total (II)			1 181 630	758 687	422 943	480 012	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	14 160		14 160	17 060	
		En-cours de production de biens					
		En-cours de production de services					
		Produits intermédiaires et finis					
		Marchandises					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés					
		Clients et comptes rattachés (3)	1 397 533	32 341	1 365 192	1 289 826	
		Autres créances (3)	205 489		205 489	122 579	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé					
		V.M.P (dont actions propres :)					
COMPTES DE RÉGULARISATION	STOCKS	Instruments de trésorerie					
		Disponibilités	877 603		877 603	251 391	
	COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)	35 210		35 210	2 892	
		Total (III)	2 529 995	32 341	2 497 655	1 683 748	
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
		Primes de remboursement d'obligations (V)					
		Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL GENERAL (I à VI)			3 711 625	791 028	2 920 597	2 163 760	
Renvois : (1) Dont droit au bail ;			(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes	(3) Part à 1 an			
Clause de réserve de propriété		Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

Thierry LOUBIERE
 Commissaire aux comptes
 Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
 5 rue du Sud 92140 CLAMART

BILAN PASSIF

		31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé :	48 492)	48 492
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	12 480	12 480
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :	)	
	Réserve légale (3)	4 850	4 850
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	)	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	)	
	Report à nouveau		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	156 117	178 197
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total (I)		712 798	706 681
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total (II)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	51 500	51 500
	Provisions pour charges		
	Total (III)	51 500	51 500
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	904 376	269 248
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	)	1 750
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	11 981	11 981
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	396 437	439 151
	Dettes fiscales et sociales	676 656	657 740
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 268
	Autres dettes	165 099	25 191
	Instruments de trésorerie		
Comptes régul.	Produits constatés d'avance (4)		
Total (IV)		2 156 300	1 405 579
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL (I à V)		2 920 597	2 163 760
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
	(2) Dont Ecart de réévaluation libre		
	Réserve de réévaluation (1976)		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 589 371	1 272 936
	(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP		

Thierry LOUBIERE
 Commissaire aux comptes
 Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
 5 rue du Sud 92140 CLAMART

COMPTE DE RESULTAT

				31/12/2020	31/12/2019		
Nombre de mois de la période				12	12		
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 - France	2 - Exportation	Total	Total	
	Ventes de marchandises		3 886 634		3 886 634	3 624 112	
	Production vendue	biens					
		services					
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (14)		3 886 634		3 886 634	3 624 112	
	Production stockée			98 728	15 571		
	Production immobilisée						
	Subventions d'exploitation					544	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						
	Autres produits (1) (11)					2 675	3 118
Total des produits d'exploitation (2) (I)			3 988 037	3 643 346			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)			138 932	166 225		
	Variation de stock (marchandises)						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					2 900	-6 549
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)					1 782 301	1 655 507
	Impôts, taxes et versements assimilés					60 098	42 718
	Salaires et traitements					1 313 518	1 102 957
	Charges sociales (10)					443 785	397 026
	Dotations aux amortissements sur immobilisations					120 675	107 502
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations					13 750	6 673
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant						
	Dotations aux provisions						
	Autres charges (12)					753	2 316
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					3 876 711	3 474 375
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				111 326	168 971		
OPERATIONS COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			4	4		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
	Différences positives de change						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des produits financiers (V)			4	4			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			1 412	1 465		
	Intérêts et charges assimilées (6)						
	Différences négatives de change						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			1 412	1 465			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				-1 408	-1 461		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)				109 918	167 510		

Thierry LOUBIERE
Commissaire aux comptes
Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
5 rue du Sud 92140 CLAMART

COMPTES DE RESULTAT

		31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	840	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	26	3 710
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)	866	3 710
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	4 496	855
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	240	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		25 000
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	4 736	25 855
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-3 870	-22 145
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
	Impôts sur les bénéfices (X)	-50 068	-32 832
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		3 988 907	3 647 060
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		3 832 791	3 468 863
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges) (15)		156 117	178 197

Renvois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			
	(2)	Dont	- Produits de locations immobilières	8 930	1 440
			- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier	7 578	7 600
			- Crédit-bail immobilier		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			
	(9)	Dont transferts de charges		98 728	14 471
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			
	(13)	Dont primes et cotisations complém. obligatoires personnelles : facultatives			
	(14)	Chiffre d'affaires en Euros et centimes		3 886 633,90	3 624 111,97
(15)	Résultat en Euros et centimes		156 116,66	178 196,77	

Annexe

Thierry LOUBIERE
Commissaire aux comptes
Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
7 rue du Sud 92140 CLAMART

Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, selon le Plan Comptable Général en vigueur, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement notable de méthode d'évaluation et de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

- IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes et règlements obtenus.

- AMORTISSEMENT DE L'ACTIF IMMOBILISE

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.

Les durées d'amortissement sont les suivantes:

- | | |
|---------------------------------------|------------|
| - Logiciels: | 1 an |
| - Matériels & outillages: | 3 à 5 ans |
| - Agencements: | 5 à 20 ans |
| - Matériel de transport: | 1 à 5 ans |
| - Matériel de bureau et informatique: | 3 à 10 ans |

-PROVISIONS POUR DEPRECIATION D'ACTIF

Elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

-CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Thierry LOUBIERE
Commissaire aux comptes
Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
5 rue du Sud 92140 CLAMART

-OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours en fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité, si il n'a pas été mis en place des opérations de couverture de change.

- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

- INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

L'entreprise constate en engagement hors bilan l'intégralité des engagements déterminée de manière actuarielle, pendant toute la durée d'acquisition conditionnelle des droits conférés aux bénéficiaires, tout en probabilisant les risques que le salarié quitte l'entreprise avant son départ en retraite.

Effets de l'évènement COVID-19 sur le compte de résultat

Cet exercice a été marqué par la crise sanitaire. Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus ont eu, pour le tissu économique, des conséquences notamment financières d'une ampleur inédite.

L'activité de l'entreprise a connu un ralentissement provoqué par la pandémie, notamment lors du 1^{er} confinement mis en place à compter du 17 mars.

- Ce ralentissement a ensuite été compensé en termes d'activité sur les mois qui ont suivi le confinement ;
- L'entreprise a par ailleurs bénéficié de mesures de soutien en termes de trésorerie : décalage dans le paiement des charges sociales, obtention d'un PGE.

C'est dans ce contexte que l'on peut considérer que l'incidence de la crise sanitaire sur l'exercice est modérée. Conformément aux recommandations et observations de l'ANC les impacts estimables et estimés sont présentés selon l'approche ciblée. La pandémie n'est pas terminée et les impacts cités ne présagent des évolutions à venir et, le cas échéant, de nouvelles décisions gouvernementales.

Thierry LOUBIERE

Commissaire aux comptes
Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
5 rue du Sud 92140 CLAMART

Notes sur l'actif

Immobilisations

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	5 336			5 336
- Site et outils internet	2 150			2 150
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	23 903			23 903
Total	31 389			31 389
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
. sur sol propre				
. sur sol d'autrui				
. installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	607 678	64 889		672 567
- Autres immobilisations corporelles				
. instal, agencements, aménagements divers	268 921	1 240		270 161
. matériel de transport	56 147	679		56 826
. matériel de bureau	105 962	10 797		116 759
. emballages récupérables, divers				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
Total	1 038 708	77 606		1 116 314
<u>Immobilisations financières</u>				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	320			320
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	47 607		14 000	33 607
Total	47 927		14 000	33 927
Total général	1 118 024	77 606	14 000	1 181 630

Thierry LOUBIERE
Commissaire aux comptes
Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
5 rue du Sud 92140 CLAMART

Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Site et outils internet	2 150			2 150
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 238			22 778
Total	24 388			24 928
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
. Sur sol propre				
. Sur sol d'autrui				
. Installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	378 282	77 570		455 852
- Autres immobilisations corporelles				
. Instal, agencements, aménagements divers	111 722	22 134		133 856
. Matériel de transport	37 167	9 930		47 097
. Matériel de bureau	86 453	10 501		96 954
. Emballages récupérables, divers				
Total	613 624	120 135		733 759
Total général	638 012	120 135		758 687

Créances

Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	33 607	7 009	26 598
Clients douteux ou litigieux	3 998	3 998	
Autres créances clients	1 393 535	1 393 535	
Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie (antérieurement constituée))			
Personnel et comptes rattachés	12 878	12 878	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	375	375	
Impôts sur les bénéfices	90 364	90 364	
Taxe sur la valeur ajoutée	45 073	45 073	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	612	612	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	56 187	56 187	
Charges constatées d'avance	35 210	35 210	
Totaux	1 671 839	1 645 241	26 598
(1) Montants des - Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)	612		

Thierry LOUBIERE
 Commissaire aux comptes
 Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
 5 rue du Sud 92140 CLAMART

Notes sur le passif**Dettes****Echéance des dettes**

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine à plus d'1 an à l'origine			
	904 376	337 447	535 913	31 016
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)	1 750	1 750		
Fournisseurs et comptes rattachés	396 437	396 437		
Personnel et comptes rattachés	210 367	210 367		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	206 062	206 062		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	227 340	227 340		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	32 886	32 886		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	165 099	165 099		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total	2 144 317	1 577 388	535 913	31 016
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Provisions et dépréciations

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'ex.	Diminutions : Reprises de l'ex.	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles 30%					
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)					
Autres provisions réglementées					
Total (I)					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour litiges		51 500			51 500
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total (II)		51 500			51 500
DEPRECIATIONS					
sur Immobilisations	- incorporelles				
	- corporelles				
	- titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobilisations financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients		18 591	13 750		32 341
Autres dépréciations					
Total (III)		18 591	13 750		32 341
Total (I + II + III)		70 091	13 750		83 841
dont dotations et reprises	- d'exploitation		13 750		
	- financières				
	- exceptionnelles				
Titres mis en équivalence: montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I					

Autres informations

Indemnités de départ en retraite

Les engagements sont estimés à 277 000 € à la clôture de l'exercice sur la base d'un départ du salarié à son initiative.

Les principaux paramètres sont:

- taux d'actualisation: 0.34 %
- taux d'évolution des salaires: 2.00 %
- taux de turn-over faible

Le fonds placés au profit des passifs sociaux s'élèvent à la clôture à 59 000 €, soit une dette nette des fonds placés de 218 000 €.

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait, indirectement, à donner une rémunération individuelle.